

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

**Discours de
M. Madi Moussa Velou
Vice-président du Conseil départemental**

**A l'occasion de
L'ouverture de la Semaine de la Petite Enfance à Mayotte**

Lundi 21 mars 2022 à 9 H

A la PMI de Bandré

Monsieur le Préfet, délégué du gouvernement,
Monsieur le directeur de l'ARS,
Monsieur le Maire de Bandré, ^{Bandré}
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services du Conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les agents de la petite enfance,
Chers invités en vos grades et qualités
Mesdames et Messieurs

Il me revient, et je le fais avec un infini plaisir, d'ouvrir cette semaine que nous consacrons à la petite enfance, dont c'est la 2^e édition à Mayotte.

Durant cinq jours, Mayotte va donc vivre au gré de rendez-vous, de rencontres, de séminaires pour parler de la petite enfance.

Nous nous inscrivons dans un évènement national, qui propose pour la 9^e année de tourner les projecteurs vers les professionnels de la petite enfance en mobilisant le maximum de lieux d'accueil à travers la France, qui propose aussi de faire de cette semaine un temps fort de l'année à venir, au service du trio parent-enfant-professionnel.

Mais au fond, cette semaine nationale n'est qu'un point d'appui pour nous, un « prétexte » pourrais-je dire, qui nous a conduit à imaginer un évènement 100 % mahorais, lequel concerne aussi bien le grand public comme aujourd'hui, ou des professionnels sur certains temps bien précis.

Qu'il me soit permis d'adresser un remerciement tout particulier aux agents de la petite enfance du Département qui, au travers de la DGA pôle santé, famille et enfance, se sont mobilisés pour faire de cette semaine un véritable temps fort. Mes remerciements vont aussi à tous les partenaires qui ont accepté de venir appuyer les différents rendez-vous que nous organisons et que je rappelle : un colloque sur la parentalité aujourd'hui pour ouvrir cette semaine, une journée portes ouvertes dans 4 PMI demain dont celle-ci bien sûr, un forum des métiers de la Petite enfance mercredi, un séminaire sur les 1000

premiers jours de l'enfant jeudi, enfin, un temps en direction des collectivités territoriales sur le développement des modes de garde, pour clôturer cette semaine.

Vous le voyez, c'est un programme très complet et diversifié, qui doit nous permettre de sensibiliser des publics très différents aux enjeux de la petite enfance.

Mon plaisir est d'autant plus grand que nous sommes aujourd'hui dans cette PMI de Bandrélé flambant neuve, nouvelle génération comme celles d'Acoua ou de Combani récemment inaugurées. La PMI de Bandrélé, dans ce canton qui m'est cher, vous la découvrez en primeur avant que ne soit proposée très bientôt une date inaugurale. Nous inaugurerons tout à l'heure, à l'issue des prises de parole, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) dans ces locaux.

De quoi s'agit-il ? En deux mots, c'est un lieu «ouvert» qui accueille de manière libre et sans inscription, des jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...) pour un temps déterminé.

Dans un lieu aménagé avec des professionnels et/ou des bénévoles garants des règles de vie spécifiques, les accueillants offrent un espace convivial de jeux et d'échanges.

Quelques mots rapides sur des questions que nous allons aborder toute cette semaine. Elle sera l'occasion d'échanger sur les modes de garde et notamment le manque de structure d'accueil collectif sur notre territoire - 14 crèches seulement proposent à ce jour un total de 285 places - et la quasi inexistence de l'offre d'accueil individuel (33 assistantes maternelles agréées, dont seulement 8 en exercice).

Pour pallier à ce déficit et dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles 2020-2022, je rappelle que la PMI s'est engagée à agréer et à former 1500 assistantes maternelles. les jours à venir.

Par ailleurs, les nouveaux projets de crèches se multiplient sur notre territoire et traduisent une orientation claire des communes en faveur des modes d'accueil de la petite enfance. Le séminaire de vendredi sera l'occasion d'en discuter avec les collectivités et les maires dont je salue le dynamisme et le volontarisme.

Cette semaine sera aussi l'occasion de débattre autour du vaste et complexe sujet de la parentalité à Mayotte, au travers notamment des 1000 premiers jours. Le colloque d'aujourd'hui et le séminaire de vendredi traiteront de ces questions majeures.

Collectivité cheffe de file de l'action sociale, le Conseil départemental tenait à proposer une telle séquence. Elle sera, à n'en pas douter, riche et attractive.

Je renouvelle mes sincères remerciements à tous les artisans de cette organisation, qui mobilise les équipes et les partenaires de longue date.

Et je vous dis, pour conclure, ma fierté de voir notre département à l'initiative de ce rendez-vous de retrouvailles – c'est d'ailleurs le thème national – au sortir (nous l'espérons tous) de la crise sanitaire.

Je vous remercie de votre attention.